



- ◆ Ne laissez jamais faire d'injection intra-musculaire dans la fesse opérée.
- ◆ Pas de talonnette sans l'avis de votre chirurgien orthopédiste.
- ◆ En cas de problème de la hanche opérée, n'hésitez pas à reprendre contact avec nous.
Si vous faites de la température ou une infection (angine, cystite,...) revoyez votre médecin traitant pour une antibiothérapie éventuelle.
- ◆ Une mécanique se surveille et se contrôle régulièrement.
Revenez aux contrôles radiographiques aux dates prévues : c'est une assurance sur l'avenir de votre prothèse.
- ◆ ☎ 010/437.396 (kiné) entre 8 h 30 et 9 h
☎ 010/437.502 (ergo)

Service de Revalidation.